



**Présent(e)s :** Mme Alice Quiles, M. Michel Cribier, M. Alexandre Driguet, Mme Sarah Klucsar, Mme Julie Legg, Mme Marie-Claude Lhommet, Mme Arlette Liebert, M. Philippe Loiret, M. Patrice Migault, Mme Bérangère Tabutin Di Cicco, M. Kader Goual, Mme Marie-Antoinette Vitse, Mme Laetitia Brancovan et M. Helder Gil.

**Excusé(e)s :** Mme Laetitia Duchesne, Mme Monique Hardy-Houis, M. Pierre Lucot, M. Philippe Roufiat, Mme Nadine Pouillon et M. Pierre Schneider.

Il est annoncé la nomination de M. Christophe Girard en tant qu'Adjoint à la Maire de Paris en charge des ressources humaines, du dialogue social et de la qualité des services publics. Il est également évoqué la réorganisation des Maisons des associations : les Maisons des associations des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> arrondissements sont regroupées en une seule Maison de la vie associative et citoyenne au service des habitants des deux arrondissements, située dans les anciens locaux de la Maison des Associations du 3<sup>e</sup> arrondissement.

La Coordinatrice des Conseils de quartier du 4<sup>e</sup> explique que la Mairie du 4<sup>e</sup> est ouverte aux réunions du Conseil de quartier Arsenal et accueille les réunions des trois autres Conseils de quartier de l'arrondissement. Les membres du Conseil de quartier Arsenal s'interrogent sur leur futur lieu de réunion et souhaiteraient demander à la Cité Saint-Martin l'utilisation de leur salle de réunion pour les prochaines réunions. Ce point sera mis en débat lors de la réunion de décembre.

### **Pollution Arsenal : Point d'information sur la pétition en ligne**

M. Patrice Migault explique que cette pétition, née d'un groupe de médecin, a pour mission principale d'interpeler la Mairie afin qu'une décision soit prise pour faire baisser la pollution dans le quartier de l'Arsenal. Il est proposé dans la pétition d'ouvrir la descente sur berges située juste avant l'entrée du pont de Sully.

Mme Julie Legg partage l'avis que la pétition ne défend pas assez la question sanitaire et qu'elle évoque principalement l'ouverture de la descente sur berges et regrette que les médecins n'aient pas donné des éléments statistiques pour étayer la question sanitaire et appuyer les statistiques d'Airparif.

M. Patrice Migault explique que M. Pierre Lucot a été mis en relation avec des médecins pour la rédaction de la pétition. Il fait remarquer que le square Gally qui reçoit des dizaines d'enfants tous les jours se trouve en plein cœur de la pollution et que l'ouverture de la descente aurait l'avantage de soulager le square de celle-ci. Il souligne la volonté de rechercher une solution palliative.

M. Michel Cribier procède à la lecture de la pétition aux membres du Conseil de quartier.

Sur la question de l'ouverture de la descente sur berges située juste avant l'entrée du pont de Sully, certains membres partagent l'avis qu'il faut écouter les spécialistes du trafic.

Le Conseil de quartier ne va pas soutenir la pétition en son nom, chaque membre est libre de la signer individuellement.

Mme Bérangère Tabutin Di Cicco explique que le problème de pollution existait avant la fermeture des voies sur berges et qu'il a empiré. Elle partage l'avis que l'utilisation de la rampe ne va pas impacter la circulation mais va commencer à remettre en cause la circulation piétonne sur les berges. Elle souhaite également que la Mairie de Paris prenne en considération cette problématique sur l'ensemble de Paris.

Le taux de particules d'azote élevé dans Paris et dans le 4<sup>e</sup> arrondissement est évoqué : il a un peu diminué sur les voies sur berges, mais s'est reporté dans d'autres lieux. Le mardi et le jeudi sont les jours où la pollution est la plus constatée.

Il est également souligné le problème de la remise en cause totale de la politique actuelle de la Mairie de Paris et la gêne que pourrait occasionner l'ouverture de la descente aux promeneurs des voies sur berges.

M. Philippe Loiret explique qu'il n'est pas question de remettre en question la fermeture des voies sur berges et rappelle que l'architecte du trafic précisait que « plus on ouvrait des voies, plus on appelait la circulation ».

Il invite les membres du Conseil de quartier à une réunion organisée le jeudi 7 décembre au Pavillon de l'arsenal avec l'Adjoint à la Mairie de Paris M. Christophe Nadjovski, chargé de toutes les questions relatives aux transports, à la voirie, aux déplacements et à l'espace public. Il précise que chacun pourra faire des propositions et aborder les sujets de pollution, de circulation et de bruit.

M. Helder Gil partage l'avis que l'ouverture des quais ne va pas forcément améliorer la qualité de l'air.

M. Patrice Migault rappelle que la fermeture des voies sur berges a provoqué d'importants reports de circulation sur les quais hauts et que la proposition d'ouvrir la descente sur berges située juste avant l'entrée du pont de Sully est née spontanément.

### **Pollution sonore du quartier**

Mme Alice Quilès et Mme Laetitia Brancovan signalent la gêne occasionnée par les cours de hip hop qui ont lieu au TEP Neuve Saint- Pierre de 15h à 18h le dimanche. Elles expliquent que la halle est multi sport mais n'est pas prévue pour la musique. La couverture est une membrane très fine de 2 mm d'épaisseur qui permet d'éclairer l'espace mais qui ne l'insonorise pas. Les cours de Hip Hop ont démarrés le 1<sup>er</sup> octobre et sont prévus pour 18 mois. Trois immeubles de la rue Saint-Paul, les immeubles de la RIVP de la rue Neuve Saint-Pierre qui donnent sur le TEP et les immeubles de la rue Beautreillis sont impactés par cette pollution sonore.

Les membres du Conseil de quartier souhaitent que la Mairie du 4<sup>e</sup> ne signe pas de contrat avec les associations qui proposent des activités de danse avec musique forte le dimanche après-midi pour la tranquillité des habitants. Les autres activités posent moins de problèmes le dimanche.

Mme Julie Legg présente la gêne occasionnée par les mariages à répétition de la rue des Tournelles qui ont lieu les dimanches à partir du printemps jusqu'à l'automne. Elle explique que l'étroitesse de la rue provoque un effet de caisse de résonance et que la rue est constamment bouchée. Mme Sarah Klucsar, qui a habité 15 ans dans cette rue n'a jamais trouvé cela problématique. M. Gil Helder souhaiterait avoir les chiffres exacts du nombre de mariage. Les membres du Conseil de Quartier conseillent à Mme Julie Legg et aux habitants de la rue des Tournelles de s'adresser directement à la synagogue pour discuter et trouver une solution à ce problème.

La fusion en septembre 2018 de l'école des Tournelles avec l'école Vosges est évoquée : le cheminement des enfants se fera par la place des Vosges.

### **Point sécurité**

M. Patrice Migault évoque la nécessité de mettre en place des contrôles de vitesse pour réduire les problèmes de sécurité. Il rappelle la proposition de déplacer le radar des voies sur berges sur le quai Henri IV. Il insiste sur l'encombrement du quai Henri IV et la vitesse importante des motos qui le parcourent. Il partage l'avis que ce quai a besoin d'être organisé et civilisé et que le futur couloir de bus va certainement y contribuer, ne laissant que deux files de voitures sur le quai. Il rappelle la demande de rencontrer le Commissaire du 4<sup>e</sup>.

M. Gil Helder explique que le taux de qualité de l'air est lié à la vitesse et se demande à combien seront limité les quais.

M. Patrick Migault signale le mauvais fonctionnement du feu tricolore situé à l'angle du quai Henri IV et de la rue de Schomberg qui ne fait que clignoter.

Il est évoqué la dangerosité du carrefour de la rue des Lions Saint-Paul et du petit Musc pour les vélos. Il est souhaité que la zone 30 soit respectée.

Il est proposé de profiter du quai Saint-Bernard pour éviter que les voitures ne remontent sur le quai de Sully.

Les membres du Conseil de quartier insistent sur la nécessaire synchronisation des feux du quai des Célestins.

### **Refonte du réseau bus**

M. Michel Cribier rappelle qu'une réunion sur le prolongement du bus 72 s'est tenue au pavillon de l'Arsenal. Les propositions faites par les membres du Conseil de quartier ont été prises en compte. Arrêté aujourd'hui jusqu'à Hôtel de Ville, le bus 72 va être prolongé jusqu'à la gare de

Lyon. Il y aura un arrêt du 72 à Pont Marie, un arrêt dans le sens aller au niveau de Sully Morland après le pont Sully et un dans l'autre sens au niveau quai Henri IV sur le boulevard Bourdon.

Il est précisé qu'un bus normal est prévu dans un premier temps, puis si la technologie le permet, il sera remplacé par un bus électrique.

### **Les dix actions inspirantes des Conseils de quartier parisiens.**

L'association Cap ou pas Cap a réalisé sur la demande de la Mairie de Paris dix fiches pratiques qui recensent des actions de Conseil de quartiers parisiens. Ces fiches ont pour but d'inspirer les Conseils de quartier à mettre en place des actions locales dans leur arrondissement. Ces dix actions inspirantes des Conseil de quartiers parisiens seront à nouveau transmises aux membres du Conseil de quartier pour en débattre lors de la réunion de décembre.

M. Michel Cribier pose la question du rôle du Conseil de quartier et ne souhaite pas faire partie d'un comité des fêtes. La Coordinatrice des Conseils de quartier du 4<sup>e</sup> rappelle que l'animation fait partie des trois missions principales du Conseil de quartier, comme le stipule la charte des Conseils de quartier du 4<sup>e</sup>. Les Conseils de quartiers ont pour mission de créer du lien et de développer leur vie de quartier en mettant notamment en place des événements qu'ils financent avec leurs budgets.

Mme Sarah Klucsar explique que les réunions de Conseils quartier ne sont pas uniquement voués à être des lieux de plaintes : les idées positives peuvent aussi être remontées et des actions peuvent être proposées, qu'elles aboutissent ou pas (exemple : Projet Place Teilhard de Chardin, Vide grenier de l'Arsenal)

Il est demandé aux membres de relire les différentes actions proposées afin de pouvoir en choisir et voter pour une ou deux à mettre en place par le Conseil de quartier Arsenal.

Mme Bérangère Tabutin Di Cicco propose une action en citant l'exemple d'un village qui a ouvert les déjeuners à l'école aux personnes âgées isolées. Elle explique que les enfants ont beaucoup apprécié de jouer avec les personnes âgées de l'Ave Maria sur leur temps périscolaire. Elle propose l'idée d'inviter les personnes âgées isolées à déjeuner à l'école Neuve Saint-Pierre (dont la cantine est plus grande) avec les enfants de leur quartier, une fois par semaine. Elle souhaiterait avoir des informations et les conditions sur la mise en place de cette action.

Mme Bérangère Tabutin Di Cicco fait un appel aux membres qui voudraient s'investir dans le projet de mise en valeur des artistes du quartier. Une interview du céramiste a été réalisée et il faut à présent faire le montage vidéo.

### **Projets Budget participatif**

Dix projets sont sortis lauréats du vote du budget participatif du 4<sup>e</sup> en 2017. Quatre n'ont pas été retenus. Cinq projets concernent le quartier de l'Arsenal. Seul le projet « Kiosque à musique du quartier Morland » n'a pas été retenu pour le quartier.

Les résultats sont disponibles sur le site du budget participatif.

### **Prochaines réunions 2017**

**Mardi 12 décembre, de 19h à 21h, en salle voyelles du Pôle citoyens de la Mairie du 4<sup>e</sup>**

*Chaque membre du Conseil est invité à transmettre à Pierre, Sarah et Hortense toute proposition de sujet qu'il souhaiterait voir aborder à l'occasion de la prochaine réunion.*